



Entre 2006 et 2016 en Bretagne, un dynamisme de l'emploi dans les EPCI urbains et périurbains

L'emploi breton est en hausse entre 2006 et 2016. À l'échelle des EPCI, cette évolution apparaît toutefois très contrastée. La croissance de l'emploi est marquée dans les territoires urbains, où il progresse plus vite que la population active résidente. C'est l'inverse dans les territoires périurbains. Le nombre de navetteurs est ainsi en hausse entre ces territoires, mais également ailleurs en Bretagne.

Auteurs : Hervé Bovi et Alain Maillachon, Insee

En 2016, la Bretagne compte 3,32 millions d'habitants. Parmi ceux-ci, 1,32 million sont des actifs ayant un emploi. Parallèlement, la Bretagne recense 1,31 million d'emplois sur son territoire. Ainsi, le taux de couverture de l'emploi (*définitions*) s'élève à 98,7 % dans la région, équivalent au niveau France (98,5 %).

En 10 ans, entre 2006 et 2016, la région a gagné 41 000 emplois. Cela correspond à une hausse de 3,3 %, plus forte qu'au niveau national (+ 2,1 %).

Entre 2006 et 2016, seule la sphère présenteielle (*définitions*), qui englobe l'ensemble des activités mises en oeuvre localement visant à satisfaire les besoins des personnes résidentes et des touristes, gagne des emplois, aussi bien dans la région (+ 6,2 %) qu'au niveau national (+ 4,2 %). Le nombre d'emplois dans la sphère productive est ainsi en baisse, de 1,9 % en Bretagne et de 1,7 % en France. En écho à ces évolutions de l'emploi, des modifications de modes de vie s'opèrent également. En particulier, le nombre de navetteurs (*définitions*) est en augmentation. La part des personnes résidant dans un EPCI (*définitions*), selon son contour au 1^{er} janvier 2019, différent de celui de leur lieu de travail est ainsi passée de 29,3 % en 2006 à 33,7 % en 2016.

Mais ces changements ne sont pas uniformes sur l'ensemble de la région. De fortes différences existent parmi les

59 intercommunalités bretonnes, en termes d'évolution de l'emploi (*figure 1*), de navettes domicile-travail ou de taux de couverture de l'emploi. Quatre profils de territoires peuvent être observés (*figures 2 et 3*).

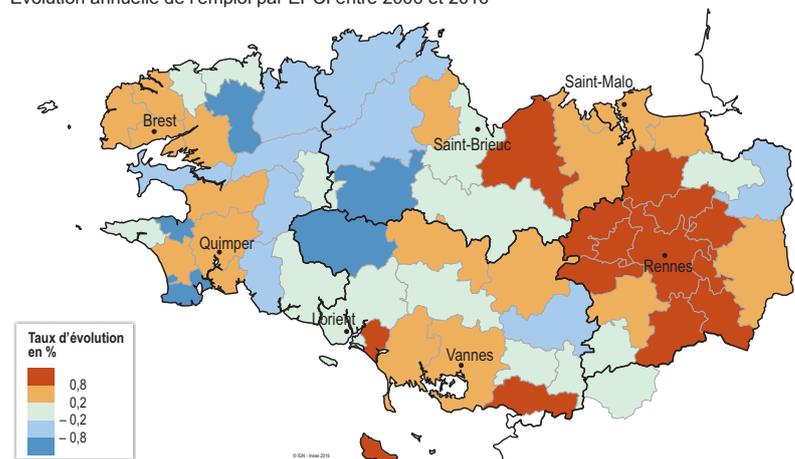
Une concentration de l'emploi dans les grandes agglomérations

La première famille de territoires (type A) (*méthodologie*) est composée de 10

EPCI plutôt urbains. Elle concentre près de la moitié des emplois bretons (47,8 % en 2016) et se distingue par un taux de couverture de l'emploi dans chaque EPCI supérieur à 110 %. Cela signifie que chacun de ces EPCI compte davantage d'emplois que d'habitants ayant un emploi, que ces derniers travaillent au sein même de cet EPCI ou dans un autre (actifs occupés résidents). Les deux métropoles bretonnes, Rennes et Brest, représentent à elles seules 56,1 % des

1 Des évolutions de l'emploi très contrastées entre EPCI

Évolution annuelle de l'emploi par EPCI entre 2006 et 2016



EPCI au 01/01/2019.

Source : Insee, recensements de la population 2006 et 2016, exploitations complémentaires.

emplois de cette première famille.

Entre 2006 et 2016, le nombre d'emplois dans ce groupe augmente de 4,6 %. Ces territoires, dynamiques en termes d'emploi, ont ainsi plutôt bien résisté aux difficultés économiques sur la période. Les emplois dans la sphère présente, qui représentent 70 % du total des emplois, progressent de 5,8 % en 10 ans. Dans le même temps, les autres emplois, ceux de la sphère productive, augmentent de 2,0 %.

Dans cette première famille, la progression de l'emploi entre 2006 et 2016 est plus forte que celle de la population active occupée résidente (+ 1,4 %). Le taux de couverture de l'emploi augmente ainsi, passant de 119,7 % en 2006 à 123,5 % en 2016. En particulier, avec une hausse de l'emploi de 8,4 % sur la période, Rennes métropole se situe au 6^e rang des métropoles françaises et détient le taux de couverture de l'emploi le plus élevé de la région (131,0 %).

Cependant, tous les territoires de cette famille n'enregistrent pas les mêmes évolutions de l'emploi. Par exemple, pour Douarenez Communauté, il baisse fortement en 10 ans (- 11,6 %). Toutefois, le taux de couverture y est de 112,1 % en 2016 (contre 107,6 % en 2006) en raison d'une baisse plus prononcée de la population active occupée (- 15,1 %).

Ces territoires hébergent un volume important d'emplois et attirent, en moyenne, davantage de navetteurs entrants (33,9 % en 2016) que de sortants (*définitions*). Ces derniers ne représentent que 18,4 % des actifs occupés résidents. Le nombre de navetteurs augmente entre 2006 et 2016, plus fortement pour les entrants (+ 3,9 points) que pour les sortants (+ 2,2 points), accentuant le phénomène : le dynamisme de l'emploi dans ces EPCI attire de plus en

plus de travailleurs ne résidant pas sur le territoire.

Une forte progression des emplois dans les territoires périurbains

La deuxième famille de territoires (type E) regroupe les EPCI principalement localisés autour des grandes agglomérations, notamment les métropoles de Rennes et Brest. Ces territoires, pour l'essentiel périurbains et résidentiels, comptent moins d'emplois que d'actifs occupés résidents et concentrent seulement 14 % des emplois bretons en 2016. Ils se distinguent ainsi par un taux de navetteurs élevé. Plus de la moitié des actifs occupés travaillent en dehors de l'EPCI de leur lieu de résidence.

Les intercommunalités de cette famille sont les plus dynamiques en termes d'emploi entre 2006 et 2016, leur nombre d'emplois augmentant en moyenne de 10,5 %. La hausse est particulièrement forte dans la sphère présente (+ 16,4 %).

Les communautés de communes de Brocéliande et du Val d'Ille-Aubigné se distinguent en enregistrant les plus fortes progressions du nombre d'emplois en Bretagne en 10 ans (respectivement + 36,0 % et + 35,6 %).

Cependant, les volumes d'emploi restent faibles, et la population active résidente y progresse encore plus vite (+ 12,2 %). Par conséquent, le taux de couverture de l'emploi y est de 65,1 % en 2016 contre 66,2 % en 2006.

Ces effets conjugués se traduisent par une hausse du nombre de navetteurs. En dix ans, la part des navetteurs entrants progresse en moyenne de 4,6 points pour atteindre 42,6 % en 2016, en lien avec la hausse importante de l'emploi. Dans le même temps, celle des sortants croît de 3,7 points,

atteignant 62,6 %. Elle dépasse même 70 % dans les communautés de communes de Blavet Bellevue Océan, du Pays de Châteaugiron, du Val d'Ille-Aubigné et de Brocéliande.

Une quasi stabilité de l'emploi dans les territoires plus éloignés des grandes villes

La troisième famille d'intercommunalités (type D) est composée principalement de territoires impactés par l'étalement urbain. À l'instar des EPCI du groupe périurbain, ceux de cette famille regroupent moins d'emplois que d'actifs occupés résidents et concentrent 14,5 % des emplois régionaux en 2016. Ces territoires plutôt résidentiels présentent toutefois un taux de couverture de 83,1 %, bien supérieur à celui des territoires périurbains.

Le nombre d'emplois y est relativement stable entre 2006 et 2016. La hausse de 6,7 % du nombre d'emplois de la sphère présente ne compense pas intégralement la diminution de 9,8 % dans la sphère productive.

Les évolutions du nombre d'emplois diffèrent largement selon les EPCI. Ainsi, des hausses importantes sont observées dans les communautés d'agglomération de Lamballe Terre et Mer (+ 8,8 %) et de Dinan Agglomération (+ 7,1 %) alors que des baisses significatives sont constatées dans les communautés de communes du Pays Bigouden Sud (- 10,2 %) et du Pays de Landivisiau (- 13,6 %).

La croissance démographique de la plupart de ces territoires y engendre une nette baisse du taux de couverture de l'emploi (de 87,5 % en 2006 à 83,1 % en 2016).

Par conséquent, la part des navetteurs sortants progresse fortement, de 34,4 % en 2006 à 40,7 % en 2016. L'augmentation est plus limitée pour les navetteurs entrants (+ 3,5 points). En 2016, ces derniers occupent 28,6 % des emplois.

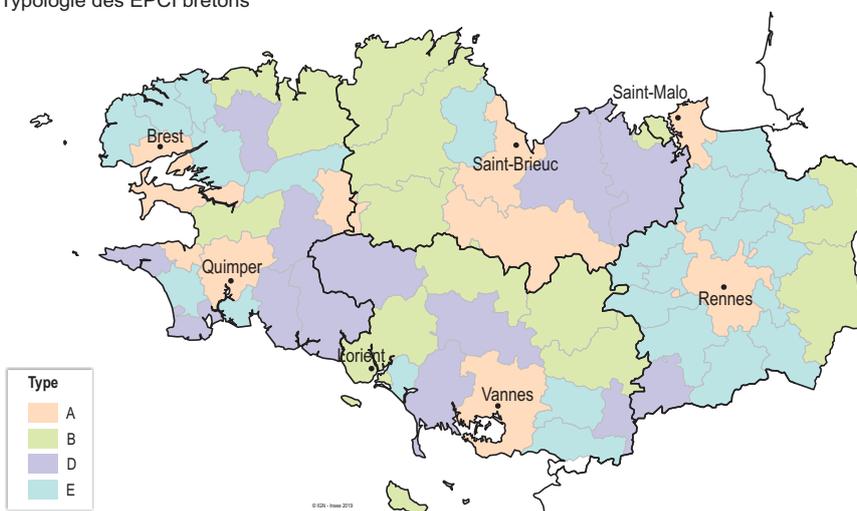
Un emploi par actif dans les territoires les plus éloignés des villes

La dernière famille d'intercommunalités observable dans la région (type B) regroupe près d'un quart des emplois régionaux (23,8 % en 2016). Hormis Lorient Agglomération qui concentre à lui seul 25,6 % des emplois des EPCI de cette famille, ces territoires sont souvent éloignés des principales agglomérations, avec un nombre d'emplois proche du nombre d'actifs occupés résidents. Ces emplois sont avant tout destinés aux populations résidentes.

Le nombre d'emplois y diminue de 1 % entre 2006 et 2016, soit une perte de plus de 3 000 emplois. Alors que l'emploi progresse dans la sphère présente

2 Quatre familles de territoires aux caractéristiques d'emploi distinctes

Typologie des EPCI bretons



EPCI au 01/01/2019.

Source : Insee, recensements de la population 2006 et 2016, exploitations complémentaires.

	Les emplois		Les actifs		Les navetteurs		Taux de couverture de l'emploi en 2016
	Nombre en 2016	Évolution 2006-2016 (en %)	Nombre en 2016	Évolution 2006-2016 (en %)	Taux d'entrées 2016 (en %)	Taux de sorties 2016 (en %)	
Rennes Métropole	244 500	8,4	186 630	6,0	34,9	14,8	131,0
Brest Métropole	105 830	1,9	81 770	-2,0	34,7	15,5	129,4
CA Lorient Agglomération	79 630	0,4	75 030	-1,6	22,0	17,2	106,1
CA Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération	70 800	7,7	64 350	3,8	27,4	20,2	110,0
CA Saint-Brieuc Armor Agglomération	65 980	-0,4	58 740	-1,6	27,3	18,4	112,3
CA Quimper Bretagne Occidentale	54 340	2,9	41 880	-1,6	41,6	24,2	129,8
CA Vitré Communauté	35 330	6,9	36 940	10,0	28,3	31,4	95,6
CA du Pays de Saint Malo Agglomération	35 150	4,2	31 120	-2,2	30,6	21,6	112,9
CA Dinan Agglomération	32 480	7,1	37 820	9,6	24,1	34,8	85,9
CA Lannion-Trégor Communauté	32 120	-3,9	34 780	-3,5	12,5	19,2	92,3
CC Auray Quiberon Terre Atlantique	27 000	3,5	32 430	7,4	26,1	38,4	83,3
CA Guingamp-Paimpol Agglomération de l'Armor à l'Argoat	26 120	-4,4	25 980	-2,6	30,3	29,9	100,5
CA Morlaix Communauté	23 970	-6,3	23 700	-6,6	25,7	24,8	101,1
CC Loudéac Communauté - Bretagne Centre	23 430	0,1	20 270	-1,8	35,6	25,6	115,6
CA de Lamballe Terre et Mer	22 410	8,8	27 640	10,4	29,9	43,2	81,0
CA Fougères Agglomération	21 310	-5,9	22 210	-1,8	30,1	32,9	96,0
CA Redon Agglomération	21 110	-1,4	25 410	1,8	25,3	38,0	83,1
CC Pontivy Communauté	19 920	3,3	18 470	-0,4	34,3	29,1	107,8
CA Quimperlé Communauté	17 340	1,0	21 720	10,1	26,6	41,4	79,8
CC du Pays de Landerneau-Daoulas	16 510	7,3	20 280	5,6	48,1	57,7	81,4
CC Ploërmel Communauté	16 470	3,3	16 520	2,9	32,7	32,9	99,7
CC de l'Oust à Brocéliande	16 130	-7,9	15 830	-2,4	42,6	41,5	101,9
CC Centre Morbihan Communauté	15 180	1,2	17 980	9,4	35,3	45,4	84,4
CA Concarneau Cornouaille Agglomération	14 790	-7,3	18 460	-0,3	30,9	44,7	80,1
CC Haut-Léon Communauté	12 250	-1,7	12 150	-2,4	33,5	33,0	100,8
CC du Pays de Landivisiau	12 160	-13,6	13 780	2,0	42,1	48,9	88,2
CC du Pays Bigouden Sud	10 310	-10,2	12 900	-2,9	25,1	40,2	79,9
CC Pays de Châteaugiron Communauté	9 900	22,5	12 370	20,0	68,0	74,4	80,0
CC du Pays des Abers	9 850	6,4	17 280	10,2	37,9	64,6	57,0
CC du Pays d'Iroise	9 830	7,3	19 460	8,9	30,7	65,0	50,5
CC Côte d'Émeraude	9 770	4,2	10 670	2,6	40,0	45,1	91,6
CC Bretagne Romantique	9 710	10,4	14 920	17,1	40,8	61,5	65,1
CC Presqu'île de Crozon-Aulne maritime	9 690	-4,6	8 610	-1,3	40,8	33,4	112,4
CC Vallons de Haute-Bretagne Communauté	9 310	5,9	19 410	19,8	35,4	69,0	47,9
CC du Val d'Ille-Aubigné	9 180	35,6	16 790	20,1	52,9	74,2	54,7
CC Pleyben-Châteaulin-Porzay	9 140	1,9	9 750	5,6	38,9	42,7	93,7
CC Bretagne porte de Loire Communauté	8 850	8,8	14 230	11,9	38,1	61,5	62,2
CC du Pays Fouesnantais	8 520	6,8	10 520	-1,1	47,9	57,8	81,0
CC de Saint-Méen Montauban	8 480	22,0	11 600	18,9	40,7	56,6	73,1
CC Liffré-Cormier Communauté	8 170	11,8	12 000	15,2	49,9	65,9	68,1
CC Communauté Lesneven Côte des Légendes	8 090	1,2	10 800	3,6	42,4	56,8	74,9
CC Arc Sud Bretagne	7 970	12,9	10 550	14,1	33,9	50,1	75,5
CC de la Roche aux Fées	7 960	12,8	11 480	17,0	36,3	55,8	69,3
CC Lef Armor Communauté	7 920	7,7	12 790	10,3	37,1	61,0	61,9
CC Roi Morvan Communauté	7 750	-8,7	8 620	-6,1	28,9	36,0	89,9
CC Pôher communauté	7 220	1,3	5 720	-6,3	44,1	29,4	126,3
CC Montfort Communauté	7 170	18,9	11 790	13,1	47,1	67,8	60,8
CC Douarnenez Communauté	7 090	-11,6	6 330	-15,1	44,6	38,0	112,1
CC Couesnon Marches de Bretagne	6 930	-1,1	9 130	4,6	36,6	51,9	76,0
CC Questembert Communauté	6 660	-2,1	9 480	12,0	36,6	55,4	70,3
CC du Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel	6 570	2,2	9 350	13,5	32,8	52,8	70,3
CC du Kreiz-Breizh (CCKB)	6 160	-9,9	6 190	-12,7	30,2	30,6	99,5
CC de Haute-Cornouaille	4 670	-6,4	5 670	-1,6	39,0	49,7	82,4
CC de Brocéliande	4 470	36,0	8 220	22,4	46,6	71,0	54,3
CC de Blavet Bellevue Océan	4 370	22,2	7 300	12,3	60,4	76,3	59,8
CC du Haut Pays Bigouden	3 870	5,7	7 300	9,6	35,1	65,6	52,9
CC Cap Sizun - Pointe du Raz	3 770	1,0	4 950	-3,8	22,3	40,9	76,1
CC de Belle-Île-en-Mer	2 140	9,0	2 120	8,1	5,8	4,9	101,0
CC Monts d'Arrée Communauté	1 890	-7,8	2 600	-8,0	32,5	51,0	72,5
Type A	624 000	4,6	505 420	1,4	33,9	18,4	123,5
Type B	310 440	-1,0	310 340	-0,7	27,3	27,3	100,0
Type D	188 950	-0,2	227 400	5,1	28,6	40,7	83,1
Type E	182 180	10,5	279 640	12,2	42,6	62,6	65,1
Bretagne	1 305 570	3,3	1 322 800	3,6	32,8	33,7	98,7

NB : EPCI au 01/01/2019 classés suivant le nombre décroissant d'emplois.

Source : Insee, recensements de la population 2006 et 2016, exploitations complémentaires.

(+ 1,6 %), il se contracte de 5,1 % dans la sphère productive.

Dans cette dernière famille d'intercommunalités, le taux de couverture de l'emploi est relativement stable (100,4 % en 2006 et 100,0 % en 2016). Au sein de chaque EPCI, les évolutions démographiques et de l'emploi sont assez proches. Des différences notables d'évolution existent néanmoins entre les EPCI. Si l'emploi progresse dans les communautés de communes de Vitré (+ 6,9 %) et de la Côte d'Émeraude (+ 4,2 %), il est en forte baisse dans celles

du Kreiz-Breizh (- 9,9 %) et de l'Oust à Brocéliande (- 7,9 %).

Le nombre de navetteurs est en hausse, à la fois en entrée et en sortie, mais leur part reste relativement faible. Ainsi, en 2016, 73 % des emplois sont occupés par des actifs qui résident dans le même EPCI que celui de leur lieu de travail. ■

Méthodologie

Dans cette étude, l'emploi est mesuré à partir des déclarations des personnes au recensement de la population. Les résultats peuvent différer de ceux fournis par les sources administratives issues des déclarations sociales des employeurs : cela s'explique en général par les différences de méthode, de champ et de concepts.

Par exemple, les emplois occupés en France par des actifs résidant à l'étranger ne sont pas comptabilisés dans le recensement. Par ailleurs, le recensement étant construit à partir de cinq enquêtes successives, les évolutions de l'emploi sont lissées sur cinq ans, ce qui n'est pas le cas des estimations issues de sources administratives.

Toutefois, sur la période 2004-2014, l'écart entre les enquêtes annuelles de recensement (EAR) et les estimations d'emploi était assez stable. Depuis l'EAR de 2015, prise en compte pour l'établissement des résultats du recensement des années 2013 et postérieures, cet écart augmente. Cet accroissement coïncide avec l'introduction de la possibilité de répondre au recensement par internet.

Les évolutions du nombre d'emplois mesurées à partir du recensement de la population sur des périodes allant au-delà de l'année 2012 sont ainsi plus faibles que celles issues des sources administratives, peut-être en raison d'un effet de mode de collecte. Il faut donc être prudent dans l'interprétation de ces évolutions.

Sources et définitions

Recensements de la population 2006 et 2016 – exploitations complémentaires.

Le recensement de la population permet de connaître la population à une échelle locale. Il fournit également la commune de résidence, la commune du lieu de travail ainsi que des statistiques sur l'emploi, les secteurs d'activité et les professions exercées.

Les limites territoriales des communes et des EPCI sont celles en vigueur au 1^{er} janvier 2019, aussi bien pour les données 2006 que pour les données 2016.

EPCI : Les Établissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre, au nombre de 59 pour la Bretagne, se répartissent en trois catégories : métropoles, communautés d'agglomération et communautés de communes.

Taux de couverture de l'emploi : rapport entre le nombre d'emplois (au lieu de travail) et le nombre d'actifs occupés (au lieu de résidence).

Taux de sortie : rapport entre le nombre de navetteurs sortants et le nombre d'actifs occupés (au lieu de résidence).

Taux d'entrée : rapport entre le nombre de navetteurs entrants et le nombre d'emplois (au lieu de travail).

La **sphère présente** représente les activités mises en œuvre localement visant à satisfaire les besoins des personnes résidentes et des touristes.

La **sphère productive** concerne les activités visant la production de biens majoritairement consommés hors de la zone et les activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

Dans cette publication :

Les **actifs** sont les personnes ayant déclaré avoir un emploi (en France ou à l'étranger), comptabilisées au lieu de résidence.

Les **emplois** correspondent aux personnes ayant déclaré avoir un emploi dans le formulaire de recensement (et donc résidant en France), comptabilisées au lieu de travail. Il s'agit d'un emploi déclaratif et non de l'emploi au sens du Bureau International du Travail (BIT) mesuré grâce à l'enquête emploi.

Les **navetteurs** sont les personnes dont l'EPCI de résidence est différent de l'EPCI de travail.

Typologie des EPCI

En croisant le taux de couverture et le taux de sortie, cinq types d'EPCI peuvent être identifiés :

Plus d'emplois que d'actifs

Type A : Ils ont un taux de couverture de l'emploi supérieur à 110 % et l'intensité des sorties est inférieure à 50 %.

Nombre d'emplois proche de celui des actifs

Type B : Ils ont un taux de couverture de l'emploi compris entre 90 % et 110 % et un taux de sortie inférieur à 50 %.

Type C : Ils ont un taux de couverture de l'emploi supérieur à 90 % et un taux de sortie supérieur à 50 %.

Nombre d'emplois inférieur à celui des actifs

Type D : Ils ont un taux de couverture de l'emploi inférieur à 90 % et un taux de sortie inférieur à 50 %.

Type E : Ils ont un taux de couverture de l'emploi inférieur à 90 % et un taux de sortie supérieur à 50 %.

À noter qu'aucun EPCI de type C n'est présent en Bretagne.

Insee Bretagne
35, place du Colombier
CS 94439
35044 Rennes Cedex

Directeur de la publication :
Éric Lesage

Rédacteur en chef :
Jean-Marc Lardoux

Maquettiste :
Jean-Paul Mer

ISSN 2416-9013
© Insee 2019

Pour en savoir plus

- Les emplois se concentrent sur le territoire, les déplacements domicile-travail augmentent / Robert Reynard, Vincent Vallès (Insee). Dans Insee Première n° 1 771 (2019, septembre).
- Les façades atlantique et méditerranéenne conjuguent dynamisme de la population et de l'emploi / David Desrivierre (Insee). Dans Insee Première n° 1 752 (2019, avril).
- Démographie des EPCI : la croissance se concentre dans et au plus près des métropoles / Vincent Vallès (Insee). Dans Insee Première n° 1 729 (2019, janvier).
- Plus d'habitants en 2016 qu'en 2011 dans les trois quarts des EPCI bretons / Muriel Cazenave (Insee). Dans Insee Flash Bretagne n° 49 (2019, janvier).

